



# Rapport de l'atelier prospectif

octobre 16

## Syndicat Mixte EDENN



Etude pour l'organisation sur le bassin  
versant

Organisé avec le soutien de l'école des Mines de Nantes



	<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>1.</b>	<b>organisation de l'Atelier</b>	<b>4</b>
1.1.	Programme de l'atelier	4
1.2.	Introduction	4
1.3.	Présentation de la gestion concertée et du contexte règlementaire	5
1.4.	Exemples d'activités menées sur le bassin versant	5
<b>2.</b>	<b>Resultats des echanges sur les enjeux du bassin-versant</b>	<b>7</b>
2.1.	Enjeux et priorisation déterminés par les groupes	7
2.2.	Synthèse des résultats	7
<b>3.</b>	<b>Organisation du Bassin Versant</b>	<b>12</b>
3.1.	Objectif de la deuxième session de l'atelier	12
3.2.	Résultats présentés par les groupes	12
3.3.	Prochaines étapes	14
<b>4.</b>	<b>Annexes</b>	<b>15</b>
	Liste de présence	16
	Support de présentation	17
	Résultats des travaux de groupe	26



CONTEXTE DE L'ATELIER

L'Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle (EDENN) intervient sur le bassin versant de l'Erdre pour une gestion durable de l'eau et des milieux naturels en harmonie avec les usages. Le syndicat intervient de façon globale sur le bassin versant, en portant à la fois des missions

- de coordination et d'animation des acteurs de l'eau dans le cadre du SAGE Estuaire de la Loire ;
- d'animation des sites Natura 2000 ;
- de coordination des usagers de l'Erdre (notamment sur la partie navigable) ;

Les adhérents actuels de l'EDENN sont le département de Loire Atlantique, Nantes Métropole, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres et la commune de Saffré.

L'introduction par la loi Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) en 2014 de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) offre une opportunité au Syndicat de revoir la gouvernance du territoire autour des sujets du grand cycle de l'eau sur le Bassin versant de l'Erdre. Le syndicat souhaite également que cette période de transition et de réflexion soit une occasion d'élargir le débat à toutes les politiques publiques menées sur le bassin, notamment en ce qui concerne la préservation de biodiversité et le partage des usages de l'Erdre.

Dans ce contexte, les membres de l'EDENN ont souhaité mener une réflexion élargie autour du schéma organisationnel le plus idoine pour garantir une alliance des territoires au service d'une qualité écologique de premier ordre sur le bassin versant de l'Erdre. Ils sont accompagnés dans leur

réflexion par le cabinet ESPELIA qui réalisera ainsi, sur les mois à venir, une étude visant à redéfinir les missions de l'EDENN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

De nombreuses structures permettent aujourd'hui la réalisation des missions en lien avec le grand cycle de l'eau, les usages et la biodiversité, que ce soit par leur financement, leur coordination ou leur mise en œuvre. Il semble donc indispensable d'associer des représentants de ces structures à la réflexion menée pour fournir aux membres de l'EDENN une vision la plus complète possible du Bassin Versant et des enjeux relatifs en vue de leur prise de décision.

Dans ce but, l'EDENN a convié un ensemble d'acteurs à un atelier de consultation, afin de les associer à cette réflexion. Les objectifs de cet atelier étaient les suivants :

- Echanger sur les évolutions réglementaires, les obligations qui en découlent et les opportunités qu'elles représentent pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les usages sur le bassin versant ;
- Identifier les enjeux du territoire et définir l'ensemble des activités en lien avec le grand cycle de l'eau, la biodiversité et les usages et leur degré d'importance sur leur bassin versant ;
- Définir une finalité commune et des enjeux prioritaires sur le bassin versant de l'Erdre et faire émerger des premiers scénarios d'organisation.

# 1.

## 1. ORGANISATION DE L'ATELIER

### 1.1. Programme de l'atelier

L'atelier s'est déroulé le vendredi 30 septembre 2016, de 14h à 18h à l'Ecole des Mines de Nantes, selon le programme ci-dessous :

#### Début de l'atelier à 14h

Activité	Durée
Ouverture, présentation de l'objet de l'atelier	5'
Présentation mutuelle des participants	15'
Introduction du sujet : - Importance de la gestion à l'échelle du Bassin Versant ; - Cadre réglementaire et implications ;	30'
Illustration des activités menées sur le BV Erdre	20'
Questions/réponses	15'
Explication du déroulement des sessions d'échange et organisation des groupes	10'
1 <sup>er</sup> session d'échange : Enjeux du territoire et finalité commune	40'
<b>Pause café 16h10-16h30</b>	
2 <sup>e</sup> session d'échange : vision de l'organisation future	45'
Restitution collective et discussion	30'
Clôture	10'

#### Fin de l'atelier à 18h

### 1.2. Introduction

Madame Bassani-Pillot, présidente de l'EDENN, rappelle que l'EDENN est un établissement public qui s'occupe de l'harmonisation des usages, de la biodiversité et de la qualité des eaux. Si, aujourd'hui, les missions menées par l'EDENN et leur utilité ne sont pas remises en question, le positionnement de l'EDENN pose question compte-tenu des évolutions réglementaires.

L'étude confiée à Espelia a été imaginée avec un temps de réflexion assez long, pour ne pas perdre la vision globale et la notion d'intérêt général. Elle démontre une réelle volonté de se concerter avec un ensemble d'acteurs qui ont des activités de toutes sortes sur le Bassin Versant. Il apparaît en effet nécessaire de se donner un temps de réflexion tous ensemble pour déterminer les ambitions communes et les attentes vis-à-vis de l'étude. Cet atelier vise donc à mobiliser l'éclairage et l'expérience de l'ensemble des participants. Il s'agit d'un temps d'échange et de collaboration, bien en amont du temps de la décision.

Cet atelier devrait permettre de faire émerger une réflexion qui va nous permettre de mieux positionner l'EDENN sur sa gouvernance et son périmètre et éventuellement sur de nouvelles missions.

### 1.3. Présentation de la gestion concertée et du contexte réglementaire

Le support de présentation est disponible en annexe 1.

### 1.4. Exemples d'activités menées sur le bassin versant

Quatre activités menées sur le bassin-versant sont présentées par différentes structures pour illustrer la diversité des actions menées et amorcer la réflexion sur les enjeux.

#### Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres a programmé des travaux de restauration des Milieux Aquatiques pour une durée de 5 ans et un budget global de 5 millions d'euros sur la partie du bassin entre Nort-sur-Erdre et Nantes. Ces travaux sont réalisés en concertation avec Nantes Métropole qui engage des commandes groupées pour les travaux. Ces travaux concernent notamment la restauration des rivières et des zones humides, la restauration des ripisylves et de l'hydromorphologie pour la partie sauvage.

Pour la partie lac et zones humides, il existe des situations artificielles qui nécessitent un curage régulier. En parallèle de ces activités, des actions d'éducation à l'environnement, de sensibilisation, de travail avec le volet agricole et de la relation avec l'habitant (jardinier par ex) pour la qualité de l'eau sont menées.

La Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres est à la ligne de partage des eaux entre la Loire et la Vilaine. Sur le secteur de la Vilaine, il existe un syndicat de bassin qui travaille sur la partie Loire Atlantique de la Vilaine (EPTB Vilaine) et qui présente une organisation différente de l'EDENN : le syndicat assure en effet le rôle de Maitrise d'Ouvrage pour les travaux de restauration des Milieux Aquatiques. Il est cependant à noter que des moyens plus importants ont été mis du côté de l'EDENN à cause de la dimension d'attachement à son territoire.

#### Association BRETAGNE VIVANTE – Voyage d'une goutte d'eau

L'association Bretagne Vivante présente l'animation « Voyage d'une goutte d'eau ». Il s'agit d'un projet co-construit avec une autre association et un photographe. Le projet fait suite à une réponse à un appel d'offre lancé par l'EDENN concernant la sensibilisation de la population. Le projet s'est déroulé sur 3 ans : les 2 premières années concernait le voyage aller de la goutte d'eau dans 6 communes étapes :

- Installation d'une exposition photos ;
- Animation apéro débat, qui n'a pas rencontré le succès escompté ;
- Paroles de marché : cette animation consistait à aller sur les marchés et dans un forum d'association pour recueillir les représentations des gens. Un jeu de cartes avait été élaboré, de façon à faire parler de l'eau, des zones humides et des produits phyto. Les coins 'coups de cœur' des habitants étaient également recueillis pour constituer un diaporama image.
- Une sortie nature sur une zone humide dans la commune était organisée et permettait de rencontrer des acteurs, agriculteurs, élus... des gens qui interviennent sur ces zones humides.

# 1.

Le voyage retour de la goutte d'eau a duré un an. Les paroles de marchés ont été renouvelées et les panneaux de représentations des habitants de l'Erdre ont pu être présentés. Le diaporama photo, les enjeux de l'eau et les actions de l'EDENN pour reconquérir la qualité de l'eau étaient présentés. Une sortie nocturne dans une zone humide était également organisée.

L'association des amis de l'Erdre signale que des sorties et des animations sont régulièrement organisées sur cette même thématique et réunissent régulièrement une centaine de personnes.

## EDENN – Suivi Sanitaire sur l'Erdre

Le suivi sanitaire de l'Erdre consistait dans un premier temps à surveiller la présence de cyanobactéries dans les lieux où des activités nautiques avaient lieu.

Aujourd'hui, afin de mutualiser les moyens, les communes ont confié la réalisation du suivi sanitaire qui est une obligation réglementaire. L'EDENN organise donc le suivi sanitaire sur l'Erdre, interprète les données, fait valider les résultats par les ARS et retransmet les résultats aux maires qui ont le service de police. Les résultats sont également diffusés aux utilisateurs de la voie d'eau. Ce suivi commun permet la rationalisation des coûts et du suivi et permet l'harmonisation des décisions entre les communes.

L'association des amis de l'Erdre souligne que c'est une activité fondamentale de l'EDENN. Une question est posée sur le caractère public des données. Toutes les données sont disponibles sur le site de l'EDENN. En cas de pic important, les communes affichent également les résultats.

## EDENN - Dispositif agro-environnemental

Deux sites Natura 2000 existent sur le bassin versant de l'Erdre. L'EDENN mène donc des opérations de communication, de sensibilisation, de suivi et d'inventaire d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire. Il est également nécessaire de mettre en place des chartes de gestion, des documents d'objectifs et des contrats conformes aux enjeux inscrits dans le document d'objectifs.

L'EDENN ne s'occupe pas de la contractualisation des MAEC, mais propose animation et accompagnement, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) : on dispose d'une dizaine d'années de recul sur le marais de l'Erdre et sur ces mesures. Il y a une dizaine de contractants, 170 ha, 40 agriculteurs. Les MAEC vont au-delà du périmètre Natura2000. Dans une phase de renouvellement de 90% des agriculteurs, l'EDENN travaille aussi vers les privés et les communes et leurs groupements.

Projet Agro-Environnementales et Climatiques (PAEC) ; projet collectif et territorial. Ce projet est suffisamment proche du fonctionnement de l'exploitation, il est ensuite possible de contractualiser avec l'agriculteur, dans le cadre des contrats MAEC.

Question : est-ce qu'il y a des contrats passés avec les associations sportives et nautiques ? La réponse est non car il s'agit ici d'une approche purement agricole. Mais l'EDENN travaille avec le Département sur la mise en place d'une charte de bonnes pratiques (engagement volontaire).

Il existe également des études menées par le Département sur les impacts des activités portuaires (et plaisance ?) sur les rivières. Mais pas d'action de contractualisation, de mise aux normes, autres que les règles générales.

# 2.

## 2. RESULTATS DES ECHANGES SUR LES ENJEUX DU BASSIN-VERSANT

### 2.1. Enjeux et priorisation déterminés par les groupes

Les participants à l'atelier se sont ensuite répartis en 5 groupes de 8 ou 9 personnes, en cherchant à créer des groupes les plus variés possibles afin d'amener des collectivités, des associations, des entreprises et des services de l'état à réfléchir ensemble aux problématiques du bassin-versant. Une diversité géographique était également recherchée par groupe.

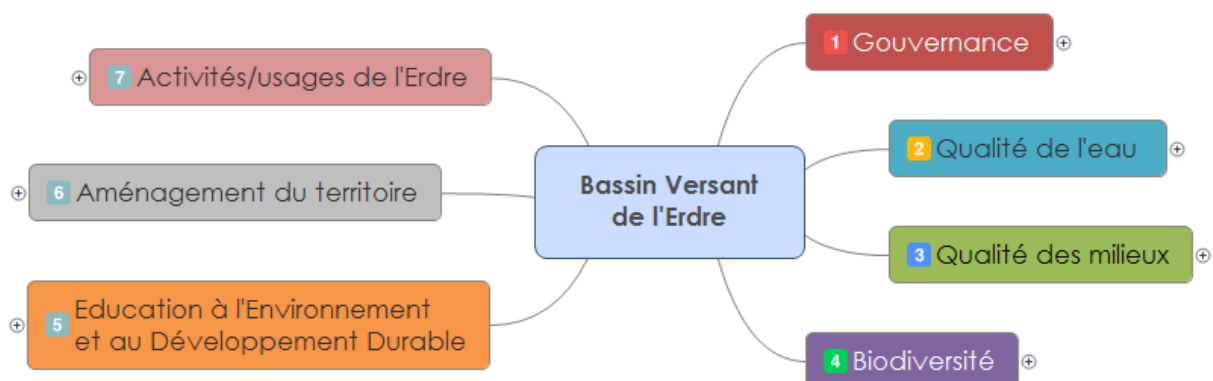
Chaque participant était invité à noter sur des post-it ce qui lui semble être les enjeux importants sur le territoire (plusieurs post-it par participant). L'animateur demandait ensuite à un participant un premier enjeu, puis collectait les post-it des autres participants relatifs à ce même enjeu. L'animateur procédait ainsi pour chaque thématique.

Les post-it étaient placés sur un support de manière à s'organiser en thématiques autour d'un centre constitué de « Bassin Versant de l'Erdre ». Cela permettait de constituer une carte mentale des enjeux.

En fin du 1<sup>er</sup> atelier, est définie une liste des enjeux qui doivent potentiellement être exercés sur le territoire.

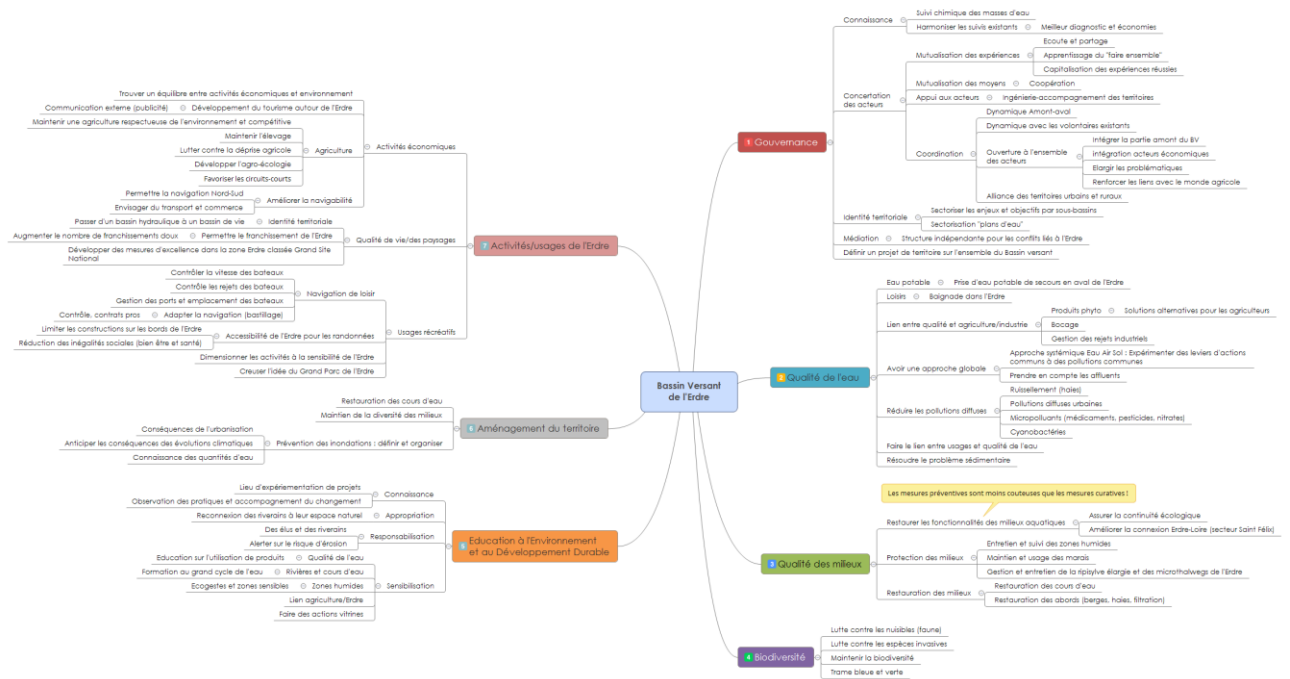
### 2.2. Synthèse des résultats

La carte mentale présentée ci-dessous s'attache à reprendre tous les enjeux qui ont pu être évoqués par les différents groupes au cours de l'atelier. Afin de faire une synthèse des cartes élaborées par chaque groupe, des éléments ont été réorganisés dans des thématiques communes qui figurent ci-dessous :



La carte complète dépliée étant très grande (voir ci-dessous), la section suivante présente les résultats de l'atelier par thématiques.

# 2.

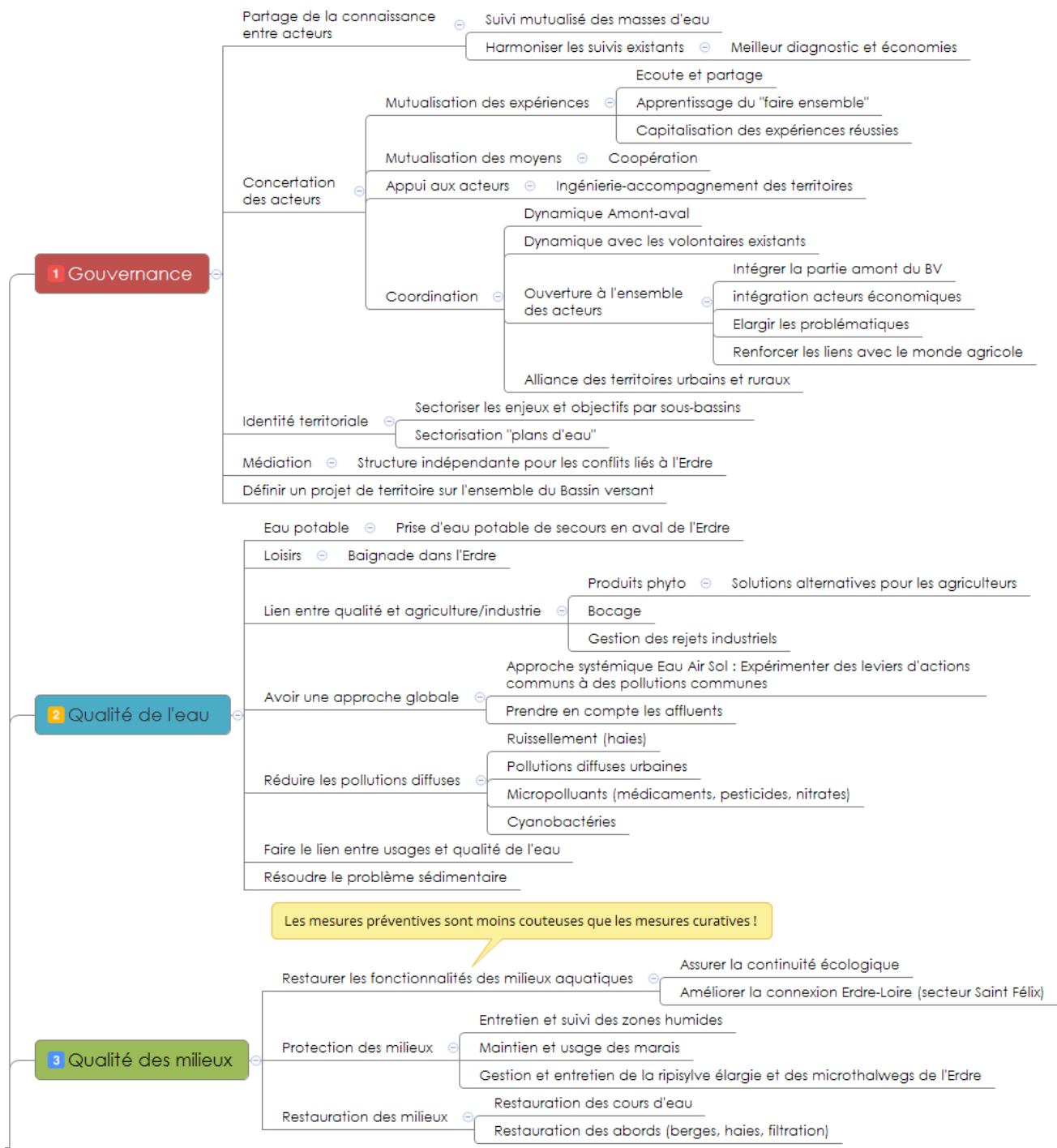


Carte mentale des enjeux du Bassin Versant de l'Erdre

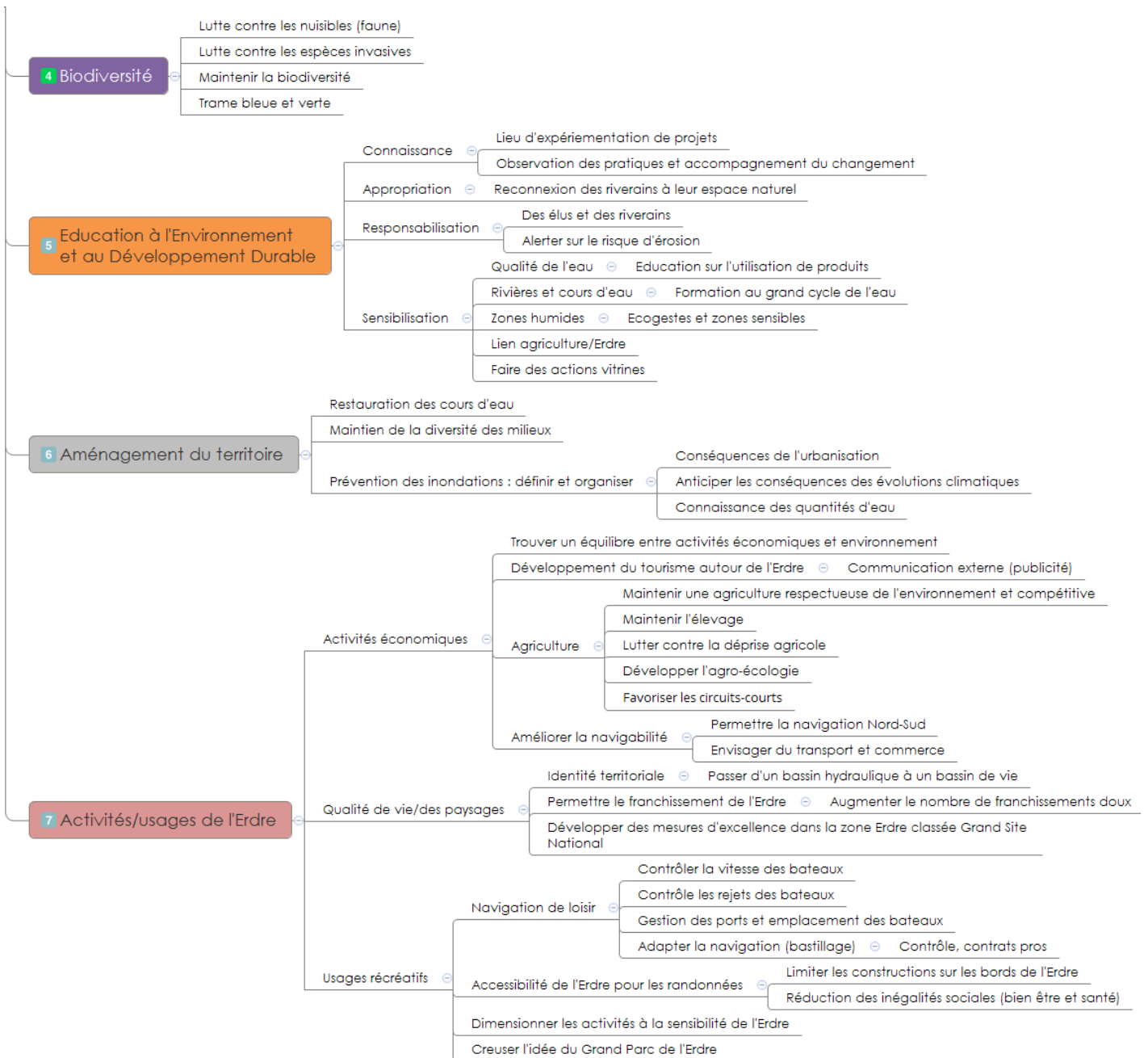
Chacune de ces thématiques est détaillée ci-dessous (pour des questions de présentation, la structure de la carte a été modifiée :



# 2.



# 2.



# 2.

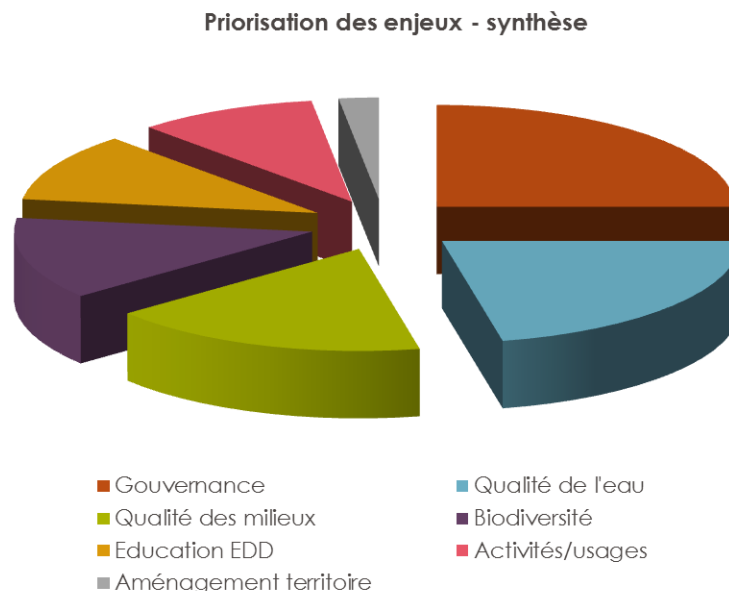
## Priorisation des enjeux

L'exercice de priorisation s'est avéré délicat pour tous les groupes car il s'agit de déterminer la priorité entre des actions qui sont en réalité liées les unes aux autres. Il n'est ainsi pas possible d'agir sur une thématique, par exemple la qualité de l'eau, sans faire intervenir d'autres sujets tels que la coordination entre les acteurs, la gestion du milieu, les usages etc. A l'inverse, une action sur un sujet aura des répercussions sur l'ensemble des enjeux : améliorer la qualité des milieux aura un impact direct sur la biodiversité, la qualité de l'eau etc

Malgré ces difficultés, l'ensemble des groupes a pu définir une priorisation des actions, représentée par 10 points à répartir entre les groupes.

La synthèse des priorisations par groupe a parfois nécessité quelques adaptations. Par exemple le groupe B a attribué 4 points (sur 10) à la rubrique « Qualité des Milieux » qui comportait des enjeux correspondant, dans la synthèse, non seulement à la qualité des milieux mais également à la qualité de l'eau. Les 4 points attribués ont donc été répartis entre ces deux rubriques.

Le résultat de cette synthèse est présenté ci-dessous :



On constate sur cette synthèse des groupes que la priorité est donnée à la gouvernance et à la concertation entre les acteurs sur l'ensemble du Bassin-Versant. Cette concertation est notamment considérée comme indispensable à toute action menée sur le Bassin-Versant pour répondre aux autres enjeux.

La seconde priorité est donnée à la qualité de l'eau, qui est étroitement liée à la qualité des milieux, là aussi classée dans les thématiques prioritaires par l'ensemble des groupes.

Les autres sujets suivent dans l'ordre : Biodiversité, Education à l'Environnement et au Développement Durable, Activités et Usages et enfin aménagement du Territoire (qui inclut notamment les questions de prévention des inondations).

# 3.

## 3. ORGANISATION DU BASSIN VERSANT

### 3.1. Objectif de la deuxième session de l'atelier

La deuxième session avait également pour but d'entamer une réflexion sur l'organisation du Bassin-Versant : après avoir déterminé les enjeux du bassin-versant et priorisé ces enjeux, il était ensuite demandé aux groupes de s'exprimer sur l'organisation à envisager pour mettre en œuvre les différents enjeux, d'identifier les points d'accord, les points de désaccord.

Un tableau sur le format suivant servait de base à la réflexion par table :

Enjeu	Mode d'organisation (qui fait quoi ?)	Avantages/inconvénients

### 3.2. Résultats présentés par les groupes

L'exercice n'avait évidemment pas pour but d'aboutir à un schéma d'organisation détaillé ou même à des scénarios précis. L'objectif était d'avantage d'amorcer une réflexion avec l'ensemble des participants sur le thème de l'organisation et d'amener les acteurs à s'interroger sur les modes d'organisation possible et les avantages et inconvénients que présente chaque solution.

On retiendra donc les idées clés qui ont été présentées en restitution ou évoquées lors des échanges par groupe pour les enjeux identifiés.

#### Gouvernance - Concertation

Plusieurs groupes ont indiqué la nécessité de disposer d'un projet de territoire, servant de document de référence sur tous les sujets en lien avec le bassin-versant de l'Erdre. Ce projet territorial doit notamment contenir :

- Un diagnostic territorial partagé ;
- Une stratégie ;
- Un programme d'actions ;

Il ressort de tous les groupes que la gouvernance doit être assurée par une structure à l'échelle du bassin-versant : un syndicat mixte apparaît donc comme la solution la plus appropriée. Comme cela est indiqué dans plusieurs des cartes, cette structure devra à l'avenir :

- S'ouvrir à d'avantages d'acteurs (acteurs économiques, chambres d'agriculture, monde associatif etc) ;
- Superviser l'ensemble du bassin, y compris l'amont ;
- Devenir un centre de ressources pour l'ensemble des acteurs ;

# 3.

- Formaliser des partenariats officiels avec d'autres structures incontournables : CEN Pays de la Loire, Agence Régionale de Biodiversité etc ;
- Avoir des représentants du monde associatif ;
- Etre un lieu de médiation pour arbitrer des conflits d'usage, notamment sur l'accès à l'Erdre, l'activité économique...

## Qualité des milieux

La qualité des milieux aquatiques apparaît comme un enjeu de proximité et doit donc, selon plusieurs groupes, être porté par les EPCI ou un syndicat intercommunal, avec comme condition la concertation et le partenariat avec les associations, dans le cadre d'un projet de territoire sur le cours d'eau.

La question spécifique de la continuité écologique peut faire appel à plusieurs bassins versants (lien entre l'Erdre et la Loire signalée par plusieurs groupes). Il apparaît donc nécessaire de mobiliser une structure à cheval sur ces deux bassins versants comme le département de la Loire Atlantique.

## Qualité de l'eau

La qualité des eaux est liée aux pollutions diffuses et donc à l'aménagement du territoire : il est donc important de s'appuyer sur un diagnostic sur le territoire du BV de l'Erdre, le partager avec les acteurs du territoire et les élus, pour définir un projet territorial sur le bassin-versant de l'Erdre, qui se déclinerait ensuite par des contrats.

Selon certains groupes, la qualité de l'eau devrait être portée par les syndicats intercommunaux.

## Education à l'environnement et au Développement Durable

Plusieurs groupes soulignent le rôle des associations dans l'Education à l'environnement et au développement durable.

L'enjeu de la sensibilisation de tous les publics nécessite d'aller encore plus loin que ce qui est fait. Il faudrait intégrer de la source à la jonction avec la Loire, ce qui nécessite de travailler avec le département 49 et avec la Région.

## Biodiversité

La protection de la biodiversité peut être assurée par les communes, les EPCI, les associations, ou un syndicat à l'échelle du bassin-versant. Il est indispensable d'impliquer et de faire le lien avec d'autres structures incontournables comme l'Agence régionale de la biodiversité, le Conservatoire des espaces naturels etc

## Usages

Usages – activités agricoles : une plus grande représentation des représentants de l'agriculture est nécessaire, les acteurs de ce secteur se sentant mis à l'écart des décisions.

Beaucoup d'intervenants sont concernés par cette thématique : EPCI, communes, associations, département, syndicat de conciliation en cas de conflits entre usagers.

## Qualité de vie

Les questions de qualité de vie sont des enjeux de proximité et doivent être portées par les communes et même les particuliers

# 3.

## 3.3. Prochaines étapes

### Etat des lieux exhaustifs – qui fait quoi aujourd'hui ?

L'étude pour la gouvernance du bassin-versant passe par un état des lieux exhaustif de la gouvernance actuelle du grand cycle de l'eau, la préservation de la biodiversité et le partage des usages de l'Erdre.

Cette phase d'état des lieux est fondamentale puisque c'est sur elle que se fonde l'analyse prospective qui permettra de définir la future gouvernance du bassin-versant. La réalisation de cette phase d'état des lieux s'appuiera en grande partie sur des entretiens avec les représentants (services et élus) de structures intervenant sur le grand cycle de l'eau, la biodiversité ou les usages de l'Erdre. Le cabinet Espelia aura donc l'occasion d'échanger à nouveau avec la plupart des participants de l'atelier au cours des entretiens qui se dérouleront au mois d'octobre.

### Prochain atelier et sujets de réflexion

Les participants de l'atelier, ainsi que ceux n'ayant pas pu être présents le 30 septembre, seront à nouveau conviés plus tard dans l'étude pour participer à nouveau à cet exercice de réflexion collective.

En attendant ce prochain atelier, chacun des participants est invité à poursuivre sa réflexion sur les enjeux du bassin-versant et les meilleures réponses à apporter aux problématiques identifiées. Compte-tenu des échanges qui ont eu lieu le 30 septembre, il est ainsi proposé aux participants volontaires de nous faire parvenir **une formulation exprimant la finalité commune du bassin-versant.**

Il a été noté au moment des restitutions que la question des moyens financiers n'avait pas été évoquée lors des échanges de cet atelier. Si cet atelier se concentrait volontairement sur les enjeux et les premières pistes d'organisation du bassin-versant, cette question des moyens et leur adéquation avec les ambitions sera évoquée lors des prochaines étapes de l'étude.

# 4.

## 4. ANNEXES

## ANNEXE 1. LISTE DE PRESENCE



Etude d'organisation du BV Erdre  
Atelier du 30 septembre 2016 à 14h à Nantes

Nom Prénom	Structure	Signature
BERRY Patrick	ACTEON - Nantes	
DURMINIER Cécile	SyLOA	
Guibot Nelly	Bretagne Vivante	
NEVER Antoine	Ligue Bains	
BASSANI-PILOT Catherine	EDENN	
NADJI Ifane	CCMN	
DEBARRE Corinne	SIE 49	
CHAUVEE Nicolas	Atelier'eau	
MORGAND Malwida	Musée de l'Erdre Carpouzeau	
COUATIN Michel	Jardinier au National	
BLANCHER Michel	UFC - Que choisir	
Claude jacquet	Chapelle / Erdre	
LENGY Rysz	AAPPMA Gal. Nectance	

Nom Prénom	Structure	Signature
HENRY Jean Yves	VP Edenn Jura	
Bellec JP	compa	
Gaudin Philippe	SAITRE	
BOUVAIS Emman	Conseil Départemental	
CORVASIERI Yann	Chambre Agriculture 43	
Leluc Laurent	CAGE	
Arnand Brigitte	CCAN	
Arnand Réjean	Av Pays de la Loire	
Carier MILARET	DDTA 44	
Chantal Dencaud	Ch. Agric 44	
LACHAISE Chirine	ECOPOLE	
GUILLET Thibault	COMPA	
ROSSIGNOL HT	FAE	
A FOUR	FAE	

Nom Prénom	Structure	Signature
COUTURIER Christian	Polk Syloa VP Nantes, Métropole	
Lehuédec Maryvonne	COMPA	
VASSINE chie	Nantes Métropole	
Tikoux Cécile	FOPêche 44	
BRAULT Estelle	GRAINE	
BROCARDIS Daniel	GAB44	
Sandra FAZEL	Ecopole	
Guicharnaise	Dep. L All.	
GUILLETTE Laure	SEVE - Velle de Nantes	
JALLAIS Yvan	Casson	
VOUZECLAUD François	Nantes Métropole	
NICHEL Laure	Interpne et gadjuts	
NICOLAS Yann	Fédération de Vêches 44	



## Atelier prospectif EDENN

Nom Prénom	Structure	Signature
Baïland Louis	CEN Pays d'Arz	

## ANNEXE 2. SUPPORT DE PRESENTATION

## ANNEXE 3. RESULTATS DES TRAVAUX EN GROUPE



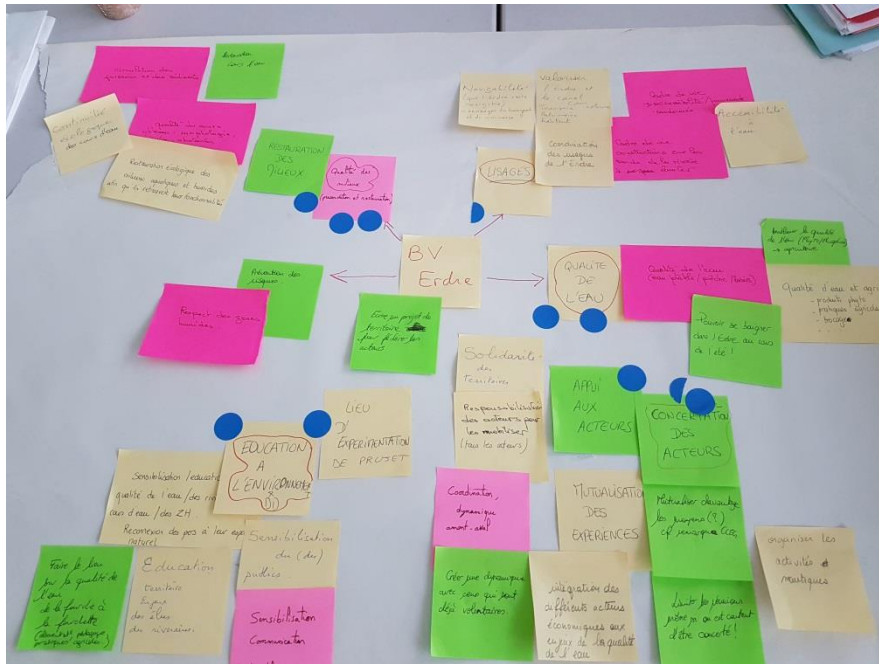


Figure 1 : Résultat du groupe A

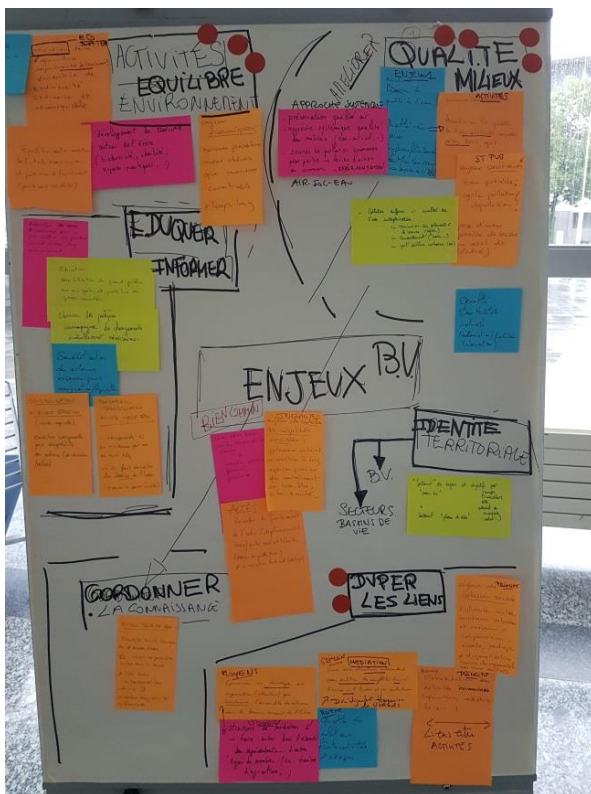


Figure 2 : Résultat du groupe B



Figure 3 : Résultat du groupe C

# 4.



Figure 4 : Résultat du groupe D



Figure 5 : Résultat du groupe E

Les résultats de priorisation des enjeux sont présentés dans le tableau ci-dessous, avec les thématiques définies par les groupes :



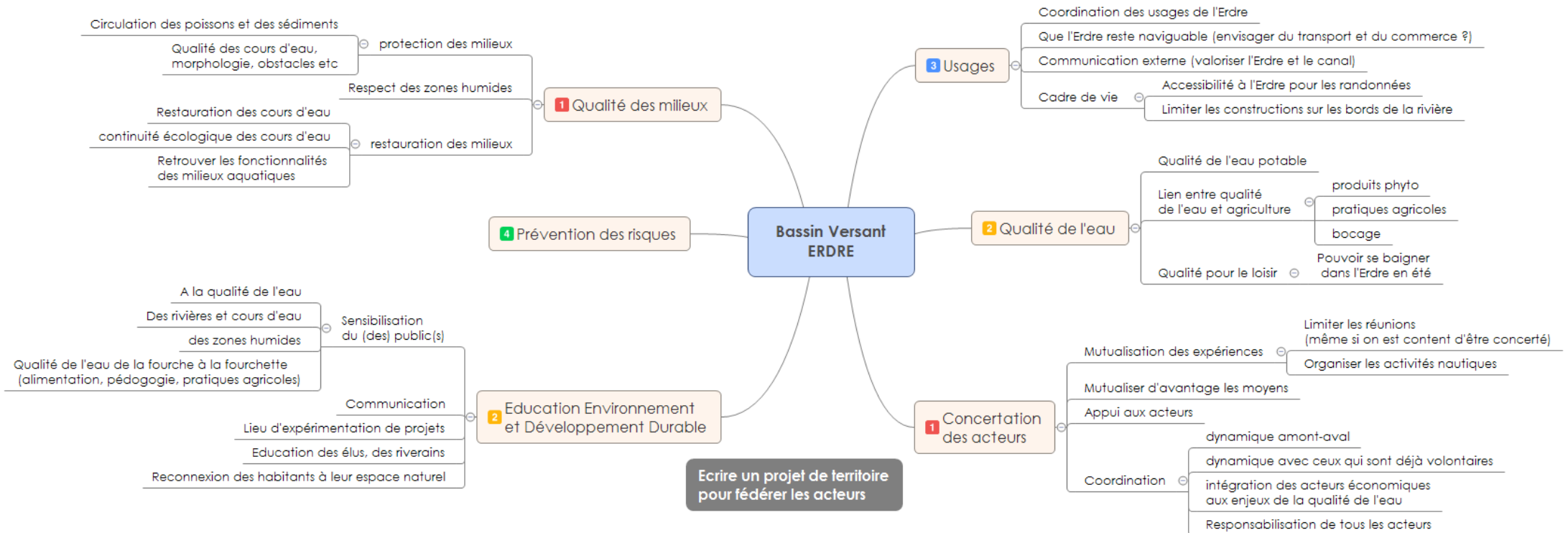
# 4.

Groupe A	Groupe B
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des Milieux (3)</li> <li>- Concertation (2,5)</li> <li>- Qualité de l'Eau (2)</li> <li>- EEDD (2)</li> <li>- Usages (0.5)</li> <li>- Prévention des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des milieux (4)*</li> <li>- Equilibre Activités-environnement (3)</li> <li>- Développer les liens (2)</li> <li>- Identité territoriale</li> <li>- Eduquer, Informer</li> <li>- Coordonner la connaissance</li> <li>- Accès</li> </ul>
Groupe C	Groupe D
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Biodiversité (2)</li> <li>- Education à l'Environnement et au DD (2)</li> <li>- Qualité de l'eau (2)</li> <li>- Continuité écologique (1)</li> <li>- Concertation/Gouvernance (1)</li> <li>- Usages (1)</li> <li>- Qualité de vie</li> <li>- Inondations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance (2)</li> <li>- Connaissance (2)</li> <li>- Biodiversité (2)</li> <li>- Appropriation (2)</li> <li>- Qualité des eaux (1)</li> <li>- Quantité d'eau (1)</li> <li>- Usages</li> </ul>
Groupe E	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de l'eau (3)</li> <li>- Gouvernance (2)</li> <li>- Qualité milieux aquatiques (2)</li> <li>- Education à l'environnement et au DD (1)</li> <li>- Activités (1)</li> <li>- Biodiversité (1)</li> <li>- Lien Amont-Aval</li> <li>- Lutte contre les nuisibles</li> </ul>	

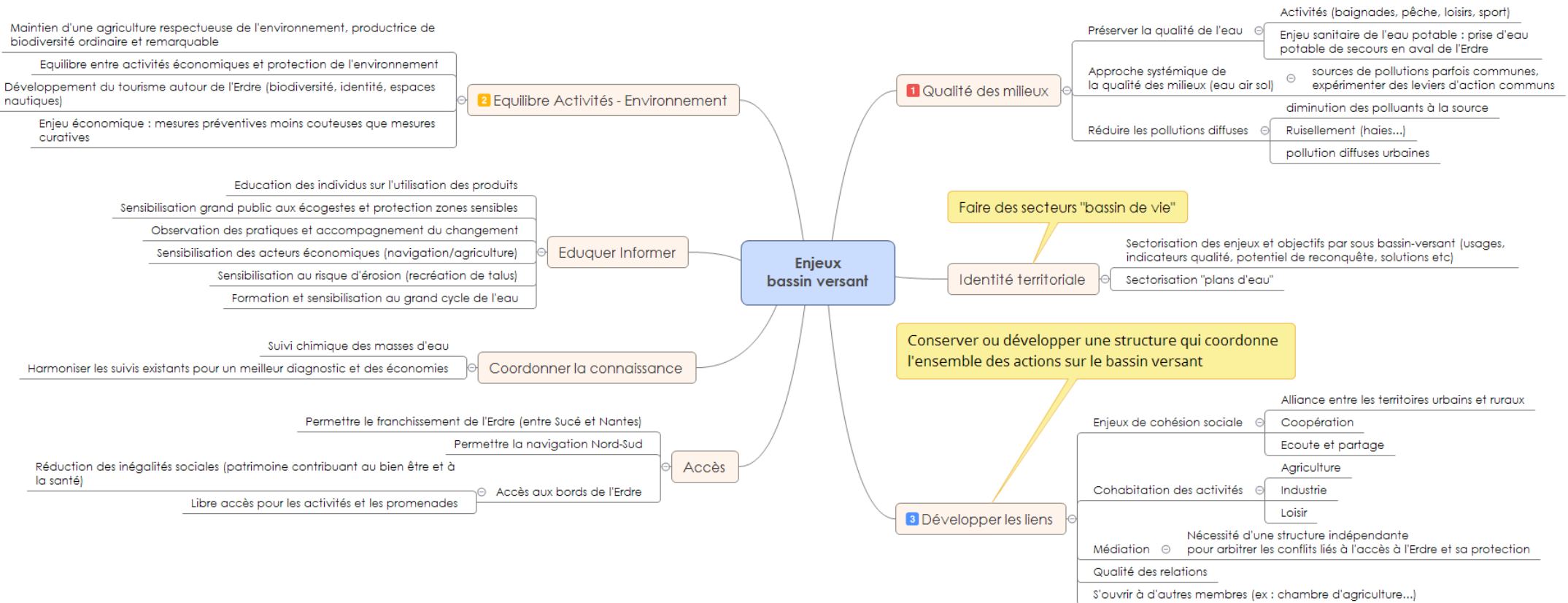
Les résultats des 5 groupes ont été reproduits avec un logiciel de cartographie mentale, en respectant l'organisation proposée par chaque groupe. Les résultats sont présentés en section suivante.

## Représentation des enjeux par groupe

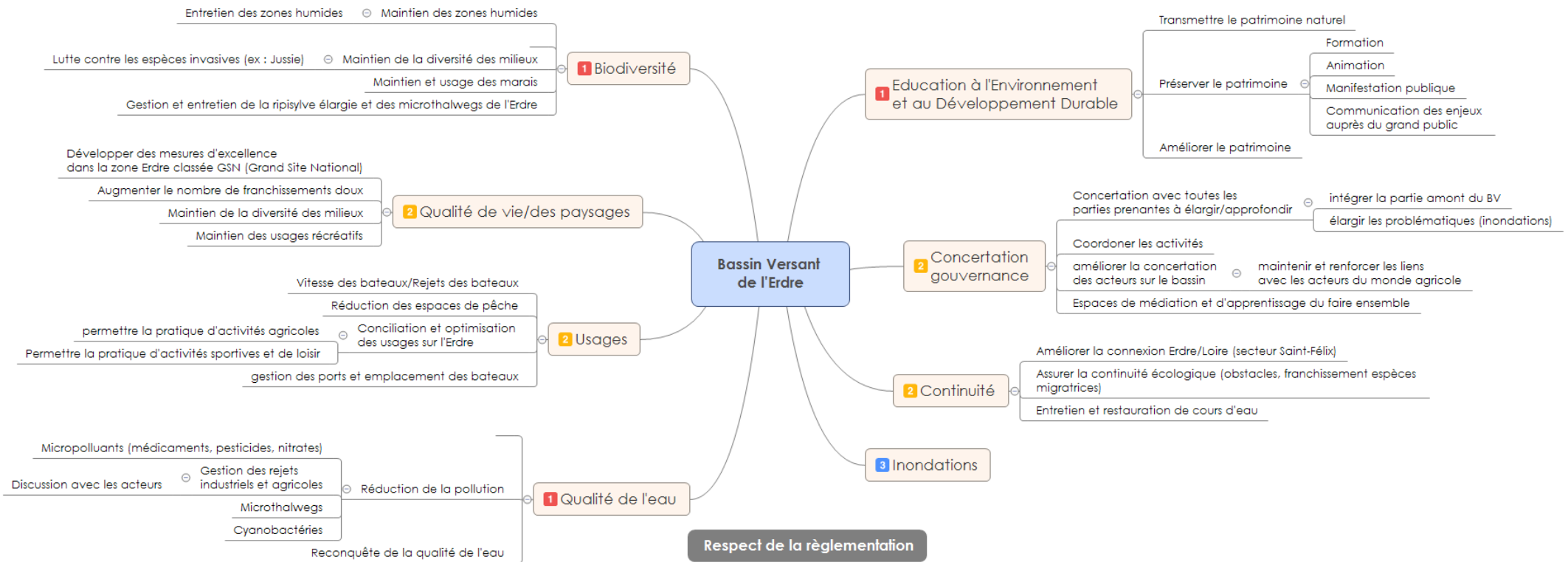
### Groupe A

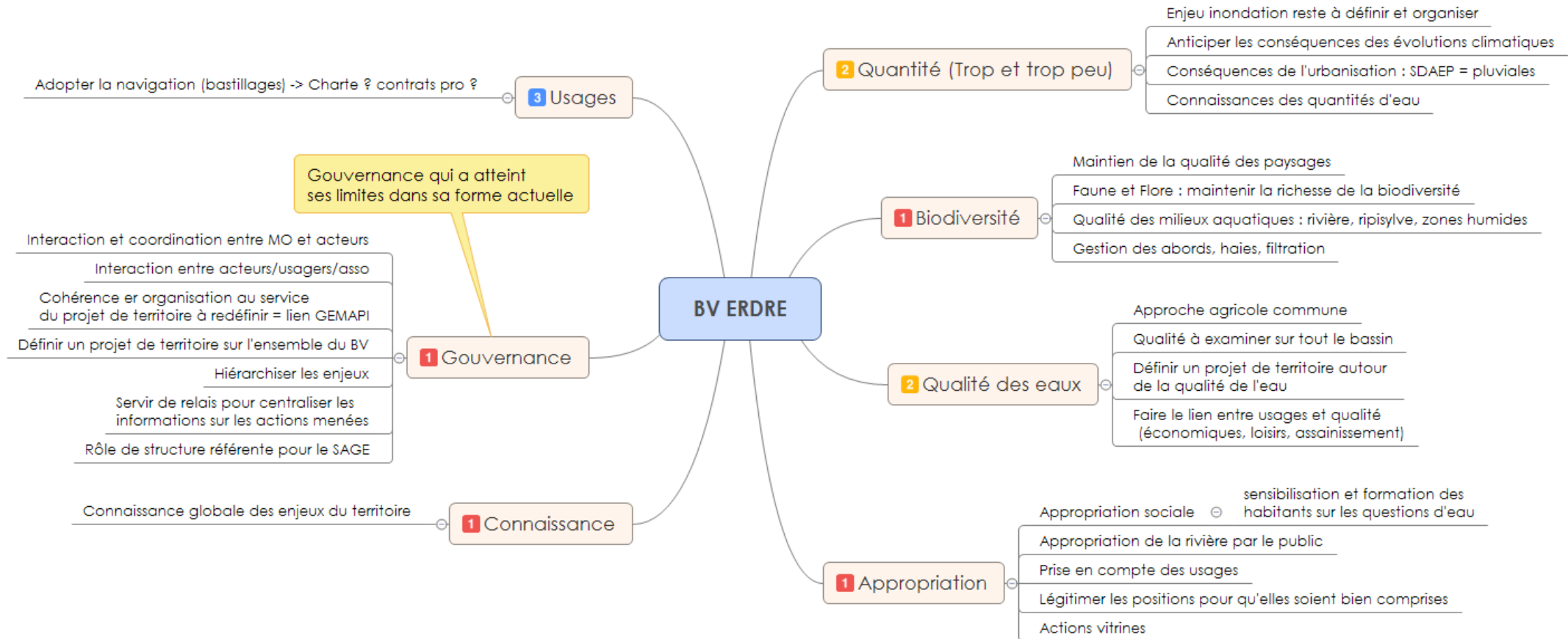


## Groupe B



## Groupe C





## Groupe E

